

Par Catherine Capdeville

Sophie Bessis : Les mouvements de femmes sont extrêmement actifs dans cette Tunisie en construction. Elles étaient dans la rue, elles manifestaient. Pendant toute l'époque de la dictature, les associations étaient remplies de femmes. Les grandes figures de la société civile tunisienne sont des figures féminines aujourd'hui. Parmi les figures les plus respectées de la société civile tunisienne aujourd'hui sont des femmes, c'est pour vous dire le rôle qu'elles ont pris dans la résistance à la dictature, dans la résistance à la répression, et il est évident que ces femmes ne se laisseront pas dépouiller de leur rôle dans la construction de la démocratie tunisienne, qui, si elle n'est pas une démocratie égalitaire, ne sera pas une démocratie du tout.

Partout dans le monde arabe, les femmes bougent. Il existe depuis quatre ans une grande campagne qui travaille sur la levée des réserves par les Etats arabes à la convention Cedaw, qui s'appelle la Coalition Egalité sans réserves. La coalition est constituée de plusieurs dizaines d'associations de femmes du monde arabe, du Maroc à l'Arabie Saoudite, qui se battent pour leurs droits.

Alors, évidemment, parce que les femmes tunisiennes jouissent de droits plus étendus que les autres femmes du monde arabe, parce que le Code du statut personnel de 1956 et les lois qui l'ont suivi sont des lois, non pas égalitaires mais beaucoup moins inégalitaires que dans le reste du monde arabe, il est évident que les femmes tunisiennes peuvent servir de modèle à l'émancipation des femmes ailleurs dans le monde arabe. Cela dit, ce n'est pas parce qu'elles peuvent servir de modèle qu'elles ne doivent pas continuer elles-mêmes leur lutte. Car leur lutte n'est pas terminée puisque l'égalité totale n'est pas acquise.

### **Quelles sont les revendications actuelles des associations de femmes en Tunisie ?**

Sophie Bessis : D'abord, avant tout, faire en sorte que la nouvelle démocratie tunisienne, les nouvelles institutions de cette démocratie garantissent l'intégralité des droits des femmes et l'égalité des sexes. Nous partons du principe qu'une démocratie qui ne garantirait pas l'égalité, serait dès le départ une démocratie tronquée.

Les revendications sont parfaitement claires du côté des associations de femmes en Tunisie, en particulier l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement et le Collectif Maghreb Egalité 1995. Ces associations ont résisté à l'époque de la dictature et parce qu'elles ne soutenaient pas la dictature étaient considérées comme faisant partie de l'opposition. Aujourd'hui, nous voyons que leur lutte pendant toutes ces années n'a pas été inutile, parce qu'elles sont actuellement sur le devant de la scène. Elles sont en train d'élaborer un cahier de revendications qui permettra d'assurer l'égalité des sexes et le maintien des droits des femmes dans la Tunisie démocratique, que l'on espère voir émerger de ce soulèvement et du mouvement actuel.

La FIDH a effectué une mission la semaine dernière justement pour appuyer les

revendications des associations féminines et pour appuyer le plaidoyer qu'elles sont en train de faire, au niveau des commissions et au niveau des partis politiques. Pour s'assurer d'abord qu'il y ait des femmes sur leurs listes électorales, dans leurs listes de candidats.

Avec les associations de femmes nous demandons la parité, sachant que malheureusement nous n'y parviendrons pas du premier coup. Mais il y aura probablement dans un premier temps des quotas. Le code électoral, qui est en préparation, qui n'est pas encore adopté, prévoit un quota d'environ 30% de femmes. Je pense que le quota sera de 30% sur les listes électorales et ce qui serait souhaitable, évidemment, c'est qu'il y ait également un quota de femmes dans les instances élues. Les partis qui se disent démocratiques, ne sauraient faire moins bien que l'ancien RCD, l'ancien parti hégémonique au pouvoir qui avait instauré des quotas dans ses rangs de 30% de femmes.

### **Quel futur pour les droits des femmes en Tunisie ?**

Sophie Bessis : Personne n'osera dire aujourd'hui qu'il est contre les droits des femmes, c'est déjà quelque chose. Mais évidemment tous les partis ne sont pas sur la même longueur d'ondes concernant notamment l'égalité juridique totale. Les associations de femmes demandent, entre autres, que l'égalité devant l'héritage soit proclamée dans les nouvelles lois, et certains partis se sont prononcés contre.

Evidemment il faudra qu'elles se battent comme toujours. Les femmes doivent toujours se battre, mais aujourd'hui la révolution tunisienne s'est faite avec les femmes, la construction de la démocratie tunisienne se fera avec elles. Maintenant évidemment elles doivent se battre, parce que ces sociétés demeurent malgré tout patriarcales, la loi est inégalitaire, et les pratiques le sont aussi, comme dans toutes les autres sociétés du monde, il faut bien le dire. Eh bien comme toujours les femmes doivent se battre doublement, triplement pour avoir leur place. Mais il est évident qu'elles se battent aujourd'hui pour participer pleinement au processus de transition.

\*Sophie Bessis est secrétaire générale adjointe de la FIDH (Fédération internationale des droits de l'Homme). Née en Tunisie, elle est agrégée d'histoire, spécialisée dans les relations Nord/Sud, la géopolitique du Tiers-Monde et les questions africaines. Elle est chercheuse associée à l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris, Paris). Elle explique l'impact et la participation des femmes dans la récente révolution en Tunisie.